

ÉTUDE

#EnvironnementDeTravail - #Hybridation - #Télétravail - #Flexoffice - #Bureau

Les nouveaux modes de travail ont profondément modifié les environnements de travail en entreprise

Paris le 2 février 2023 – L'IDET (anciennement l'Association des Directeurs de l'Environnement de Travail) publie ce jour les résultats de son baromètre « **Les décideurs et la transformation des environnements de travail** ». Cette étude, menée auprès de 130 décideurs en entreprises décrypte les grandes mutations que connaissent les environnements de travail depuis la pandémie. Premier enseignement, l'Hybridation transforme les lieux et modes de travail : avant les confinements, 70% des entreprises avaient mis en place une présence de 5 jours/semaine au bureau pour les employés, alors qu'elles ne sont plus que 5% post confinements. Enfin, de nouveaux sujets de préoccupation pour les entreprises sont apparus tels que l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail des salariés (93%), la performance énergétique (91%) et la cohésion des équipes en distanciel (89%).

« Avec la pandémie, la filière de l'environnement de travail a été confrontée à une situation inédite. Presque du jour au lendemain, la plupart des bureaux ont été vidés de leurs occupants et les donneurs d'ordre ont mis en place le télétravail pour des millions de salariés. Si le choix a été plus subi que voulu, cette expérience a annulé temporairement le nœud qui liait le travail à la présence physique au bureau. Ainsi, salariés et directions ont découvert que d'autres modèles d'organisation étaient possibles dans les entreprises » déclare Latifa HAKKOU, présidente de l'IDET (ex ARSEG).

Présence au bureau : les entreprises font leur révolution

L'hybridation du travail a fortement impacté l'organisation des entreprises : avant la pandémie, 70% des entreprises avaient instauré 5 jours/semaine de présence au bureau pour les employés. Elles ne sont plus que 5% à avoir gardé cette politique après les confinements. Aujourd'hui, la majorité des employés se rendent 3 jours/semaine au travail (62%, contre 10% avant la pandémie, soit +52%). Enfin, ¼ des entreprises demandent à leurs employés de venir moins de 3 jours/semaine au bureau, tandis qu'elles étaient 1% avant la crise sanitaire. Cette tendance montre la perte de prééminence du bureau comme lieu de travail.

Télétravail ne rime pas toujours avec domicile

Après les confinements, les environnements hors-site pour travailler se sont largement diversifiés. Hors domicile, les transports restent le lieu de télétravail privilégié des salariés (52% post-covid, contre 46% avant covid). Le recours aux tiers-lieux lui a presque doublé suite aux confinements, passant du quatrième au deuxième espace utilisé pour télétravailler (24% à 42% aujourd'hui, soit +18%). Les tiers-lieux permettent en effet aux salariés de travailler avec d'autres personnes, de tisser de nouveaux liens et de développer de nouvelles compétences. Avec l'hybridation du travail et l'influence de l'économie collaborative, le nombre de tiers-lieux a fortement augmenté en France ; de 20% entre janvier 2021 et décembre 2022 d'après l'association France Tiers Lieu. Les cafés ou hôtels restent les troisièmes espaces de télétravail hors-domicile (35%, +7% après les confinements). Finalement, si le télétravail à l'étranger a aussi augmenté (de 25% à 32%), il est moins privilégié en raison de la hausse du recours aux tiers-lieux.

Les changements initiés par les donneurs d'ordre

En lien avec la diminution de la présence au bureau, la première mesure des entreprises a été d'allouer plus de télétravail à leurs salariés (pour 88% des sondés). Par ailleurs, presque 2/3 des donneurs d'ordre ont mis en place de nouveaux outils numériques pour fluidifier les échanges à distance, liés au Digital Workplace (64%). En parallèle, la tendance dans les bâtiments tertiaires a été de réaménager les espaces de travail depuis les différents confinements (pour 58%, lié par exemple au flexoffice, au desk sharing etc.). 34% des entreprises ont en outre réduit leurs surfaces de travail et 33% ont déménagé de leurs sites. Même avec l'hybridation du travail, seule une minorité des donneurs d'ordre a fait le choix de ne plus avoir de bureaux (2%).

Bureaux : des espaces au service du collectif

Selon les donneurs d'ordre, la valeur ajoutée principale des bureaux réside dans le développement du collectif dans les entreprises : proposer des espaces de collaboration (99%), effectuer des réunions en présentiel (97%), proposer des espaces de socialisation (96%). Les décideurs sont presque unanimes sur le rôle fédérateur de ces espaces. Les bureaux seraient par ailleurs des vitrines et points d'ancrage de la culture de l'entreprise (89%). Seulement 8% des sondés considèrent que le bureau n'a plus de valeur ajoutée ; la preuve que le bureau garde de la valeur ajoutée par rapport aux autres espaces de travail.

Enjeux et perspectives de la filière

D'après les décideurs de l'environnement de travail, le premier enjeu actuel et des prochaines années est l'amélioration de la QVTC (93%), sujet clé dans le contexte d'hybridation du travail. En effet, suite à la pandémie, on observe une hausse des exigences des salariés concernant le bien-être et la qualité de vie au travail. De par l'enjeu géopolitique et écologique, la performance énergétique est la deuxième priorité pour les donneurs d'ordre (91%). En parallèle, 88% des sondés jugent que la RSE est un enjeu essentiel pour la filière des environnements de travail. Cette priorité provient des obligations réglementaires des entreprises mais aussi d'une prise de conscience plus élevée sur les enjeux sociétaux en France (respect de l'environnement, égalité des chances, égalité professionnelle...).

Résultats détaillés de l'étude sur demande auprès du service de presse

Méthodologie de l'étude :

Le Baromètre « **Les décideurs et la transformation des environnements de travail** » réalisé par l'IDET (ex ARSEG) a été réalisé en ligne auprès de 130 décideurs en entreprises (grandes entreprises, PME, TPE et micro-entreprises) de secteurs d'activités variés.

A propos de l'IDET

L'IDET (anciennement ARSEG) est l'association professionnelle représentant la filière de l'Environnement de Travail, elle revendique 47 ans de savoir-faire et œuvre à la professionnalisation et à la promotion du métier de directeur/responsable de l'environnement de travail. Rassemblant plus de 2000 adhérents (directeur/responsable environnement de travail) répartis dans [7 délégations régionales](#), l'IDET [organise près de 150 évènements annuels](#). A ce titre, elle a la légitimité à prendre part à tous les débats liés au travail : santé et bien-être des salariés, nouvelles organisations des espaces de travail, rapport au numérique, mobilité, aménagement du territoire, sécurité, etc.

En savoir plus : <https://www.idet.fr/l-arseg-devient-l-idet/>

Contact médias

Agence Ozinfos

Julia Sojic - 06 27 26 49 65

Amine Moussaoui - 06 27 26 49 64

idet@ozinfos.com